

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19320 - 75ÈME ANNÉE

Hommage à un grand militant communiste disparu

Une stèle pour Lucet Langenier



Axel Langenier, Maurice Gironcel et Jean-Yves Langenier dévoilent la stèle.

C'est un bel hommage qui a été rendu hier à Sainte-Suzanne à notre regretté camarade Lucet Langenier : Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne, a inauguré une stèle dédiée à Lucet Langenier, aux côtés d'Axel et de Jean-Yves Langenier, frères de l'ancien dirigeant du PCR également maire de Sainte-Suzanne.

Depuis le décès de Lucet Langenier, la Section communiste de Sainte-Suzanne organise un hommage annuel tous les 30 juin, date anniversaire du décès de l'ancien dirigeant du PCR et maire de Sainte-Suzanne. Une délégation se rend alors ce jour devant la tombe de Lucet Langenier au cimetière paysager du Port en compagnie de militants venus de toute l'île et d'amis de Lucet Langenier. C'est

aussi l'occasion de saluer la mémoire des dirigeants et des militants du PCR qui reposent dans ce cimetière, dont Paul, Laurence et Laurent Vergès.

Ce 30 juin 2009, cet hommage a pris une autre dimension en raison de l'initiative prise par Sainte-Suzanne : l'inauguration d'un monument commémoratif situé dans le Jardins des mémoires et plus du pèlerinage au cimetière du Port.

C'est un lieu symbolique, à proximité du Bocage portant le nom de Lucet Langenier, juste à côté de la stèle rappelant l'œuvre d'un autre Sainte-Suzannois illustre : Edmond Albius, inventeur du procédé de la fécondation artificielle de la vanille. Cette découverte fit la fortune de beaucoup tandis qu'Edmond Albius vécut et mourut dans la misère.

Hier matin, la stèle a été dévoilée par Maurice Gironcel, secrétaire

général du PCR et maire de Sainte-Suzanne aux côtés d'Axel et de Jean-Yves Langenier, frères de l'ancien dirigeant du PCR également maire de Sainte-Suzanne.

A l'époque de l'esclavage, le système ne pouvait pas tolérer qu'un homme noir puisse être l'auteur d'une découverte aussi importante. Plus d'un siècle plus tard, Lucet Langenier avait quitté Le Port pour mener la bataille à Sainte-Suzanne où la commune avait été longtemps dirigée par les descendants des oppresseurs de ses ancêtres. Il avait été surnommé Kunta Kinté. C'était le nom d'un héros d'une série télévisée qui évoquait la lutte pour la liberté menée par un esclave révolté dénommé Kunta Kinté.

Cette cérémonie fut l'occasion d'évoquer le changement profond pour Sainte-Suzanne qu'a constitué l'arrivée d'une direction com-

muniste à la Mairie. Ce combat mené par Lucet Langenier a été poursuivi sous la direction de Maurice Gironcel et ont placé la commune à l'avant-garde de la lutte pour le développement durable en donnant une illustration concrète au

concept de ville à énergie positive : les sites de production utilisant les énergies renouvelables sur le territoire de Sainte-Suzanne produisent plus d'électricité que la consommation de ses habitants.

M.M.

Célébration du 60e anniversaire du P.C.R. en 2019

52 pensées de Paul Vergès à mémoriser pour continuer son combat

«C'est malheureusement historique : le Réunionnais n'a jamais été amené à prendre des responsabilités et s'est toujours tourné vers Paris, formaté par tant d'années de centralisation et d'intégration. Aujourd'hui encore, dès que l'on est confronté à un problème, on se demande ce que "Paris préconise". Après des siècles de soumission, comment prendre des responsabilités ?».

(extrait de "Paul Vergès l'immortel" de Gilles Bojan)

In kozman pou la rout

« La pa pars ou i asiz dsi in shèz, ou i doi kroir mi touch pa la tèr »

Sa in kozman néna in bonpé d'moun i koné. Pé s'fèr mèm moin la fine mark ali an parmi bann kozman pou la rout. Mé obou dikont, sa i zène pa moin tro, pars in vérité répété dé foi é dé foi i rèss in vérité. La pa konm la mansonjri ! Répété dé foi é dé foi, i rèss in mansonjri an kontrèr d'sak bann nazi téi pans dann tan la guèr. Médam é méisyé, la sosyété, zot i koné kosa i lé ral sharète ? Sa lo rol bèf sa ! Zot i koné galman kosa i lé donn la rou ? Sa sé d'moun i fé sa, kisoï pou soulaz in pé lo bèf, kisoï pou ède bèf ral sharète dann in shomin an pant, sansa pou ral in shaj in pé lour. Mé dann la sosyété an ezénéral kosa sa i vé dir : i vé dir a popré « lo konsyéer la pa lo péyéer ». Pars konsèye in n'afèr sé inn, mé pran la responsabilité la pa ditou la mèm shoz. Inn lé pli fasil, l'ot pli difisil. Sé pou sa, mi domann azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Accords de libre-échange avec le MERCOSUR et le Vietnam : nouvelle alerte pour La Réunion

En marge du G20 à Osaka, l'Union européenne et le MERCOSUR ont signé samedi un accord de libre-échange intercontinental. Il réduit de 92 % les taxes à l'importation au sein d'un marché de 780 millions d'habitants, représentant 25 % du PIB mondial. Il doit permettre aux sociétés européennes d'économiser 4 milliards d'euros de droit de douane, 4 fois plus qu'avec l'accord avec le Japon.

La Commission européenne explique que les échanges portent sur 88 milliards d'euros de biens, et 34 milliards d'euros de services. Si pour les échanges de biens, la balance commerciale est presque équilibrée (45 milliards d'exportation de l'UE vers le MERCOSUR pour 43 milliards d'importation), elle penche nettement en faveur des Européens sur le plan des services, avec 22 milliards d'exportation contre 11 milliard d'importation, indique Bruxelles.

180000 tonnes de sucre en plus

Selon France Infos qui a eu accès à des sources sur l'accord : « Le Mercosur va notamment pouvoir exporter vers l'Europe quelque 99 000 tonnes de viande bovine au taux préférentiel de 7,5%, ainsi qu'un quota supplémentaire de 180 000 tonnes pour le sucre et un autre de 100 000 tonnes pour les volailles ».

En échange, les pays du MERCOSUR consentent à des baisses drastiques de droits de douane sur les importations de produits manufacturés tels que les automobiles, les machines, la pharmacie, le textile, et des produits de l'industrie agroalimentaire tels que biscuits, chocolat, vin et d'autres alcool notamment.

Et de préciser que « pour entrer en

vigueur, le texte devra être ratifié par chaque Etat de l'Union européenne. Dans ce contexte tendu, l'approbation du compromis par les 28 Etats membres, puis par le Parlement européen, semble donc très incertaine. S'il est ratifié, cet accord commercial deviendra l'un des plus importants du monde, avec un quart du PIB mondial concerné ».

Hier dimanche, c'est à Hanoï que le Vietnam et l'Union européenne ont signé également un accord de libre-échange et de protection des investissements. Ce traité prévoit la possibilité pour le Vietnam d'exporter sur le marché européen sans taxe 20.000 tonnes de sucre brut, et 400 tonnes de sucres spéciaux, rappelle le document que la Commission européenne avait soumis au pour approbation au Conseil de l'Europe le 17 octobre 2018.

Au-delà de ces quotas, le sucre importé du Vietnam sera taxé à 34 centimes le kilo pour le sucre de canne destiné à être raffiné, et à 42 centimes le kilo pour les autres sucres de canne.

Avant d'entrer en vigueur, cet accord devra être ratifié par le Parlement européen et par celui du Vietnam. Cet accord vise à éliminer les droits de douane sur 99 % du commerce entre l'UE et ce pays de 90 millions d'habitants. Les échanges s'élèvent actuellement à 50 milliards d'euros sur les biens, et 4 milliards sur les services.

La Réunion concernée

Ces deux accords commerciaux concernent La Réunion, car ils visent à faciliter l'écoulement sur le marché européen de produits concurrents à ceux de notre île, dont le sucre. En Europe, l'accord avec le MERCOSUR est vivement critiqué par les syndicats d'agriculteurs, ainsi que par des gouvernements.

Ces détracteurs affirment que cet accord instaure une concurrence déloyale, avec des producteurs qui n'ont pas les mêmes normes sociales et environnementales. Ils sont peu convaincus du respect du volet social de l'accord par les Sud-Américains.

Celui avec le Vietnam permet l'importation sans taxe de 24000 tonnes de sucre de canne en Europe, et ne dresse pas une barrière insurmontable pour les exportations hors-quota du Vietnam vers l'Union européenne.

Dans ces deux cas, il est clair que les intérêts de la production réunionnaise n'ont pas été suffisamment pris en compte par les négociateurs de la Commission européenne. Et il s'avère pour l'accord avec le Vietnam que les chefs d'État et de gouvernement ont validé ce principe. Dans ces conditions, ce sera la perspective de voir arriver 150000 tonnes de sucre de canne supplémentaires en Europe qui est à craindre si l'accord Mercosur-UE est ratifié.

Ces faits amènent à deux conclusions.

La première est que la participation de Réunionnais aux négociations commerciales qui concernent des produits de notre île est indispensable pour défendre nos intérêts.

La seconde est la nécessité de s'organiser pour faire face aux conséquences de ces accords qui vont s'appliquer, et qui ne sont qu'une étape dans l'intégration de La Réunion dans un marché unique mondial au rythme des accords signés au nom des Réunionnais par l'Union européenne.

Ce contexte ne peut donc qu'accentuer les inquiétudes des victimes de la politique du gouvernement.

M.M.

Plusieurs centaines d'agriculteurs à l'assemblée générale du syndicat

Filière canne : la CGPER unanime pour que le gouvernement respecte l'engagement de l'État

La CGPER a tenu hier son assemblée générale en présence de Nicolas Giraud, porte-parole de la Confédération paysanne, et de Guy Simon, Directeur de l'agriculture et de la forêt représentant l'État. Plusieurs centaines de personnes venues de toute l'île avaient fait le déplacement. La question de la non-inscription de l'aide de 28 millions d'euros à la filière canne dans le Budget 2020 de l'État était au centre des préoccupations. L'assemblée générale de la CGPER a adopté à ce sujet une motion rappelant au gouvernement ses responsabilités, insistant sur le fait que la reconduction de cette aide ne doit faire l'objet d'aucun débat puisque l'État s'est engagé par écrit.

Quelques semaines après les élections à la Chambre d'agriculture, et à la veille de l'ouverture de la campagne sucrière dans le Nord et l'Est, l'assemblée générale de la CGPER a rassemblé hier à la Plaine des Cafres, salle des fêtes du 23e Kilomètre, plusieurs centaines d'agriculteurs. C'était le premier grand rendez-vous pour la nouvelle direction composée notamment de Jean-Bernard Maratcha, président, Jean-Michel Moutama, secrétaire, et Isidore Laravine, trésorier. Étaient également invités à la tribune Marcel Bollon, un des fondateurs de la CGPER, ainsi que Nicolas Giraud, porte-parole de la Confédération paysanne, et Guy Simon, Directeur de l'agriculture et de la forêt représentant l'État.

Jean-Bernard Maratcha a ouvert l'assemblée par une évocation historique. Il a rappelé pourquoi La Réunion est devenue productrice de sucre de canne. Il est revenu sur les combats menés par les

anciens dirigeants et militants de la CGPER, notamment le président fondateur Angelo Lauret, et Jean-Yves Minatchy qui lui succéda. Cet hommage à ceux qui ont précédé visait aussi à rappeler que l'augmentation de la retraite des agriculteurs à un niveau décent est une des priorités du syndicat.

« C'est très loin d'être gagné »

A la veille de la coupe, le gouvernement ne s'est toujours pas décidé à honorer un engagement de l'État : le versement en 2020 et 2021 d'une aide compensatoire à la suppression des quotas sucriers de 28 millions d'euros pour la filière canne de La Réunion. Cette somme n'est toujours pas inscrite dans le budget. « Si ça n'est pas inscrit là, ce ne le sera pas après », a précisé Isidore Laravine. « Si on a pas les 28 millions d'euros, alors le prix de la canne baissera de 14 euros par tonne. Si on arrive à cela, c'est la mort de l'agriculture réunionnaise ». D'où l'importante mobilisation dans le monde agricole, car la canne reste le pivot de l'agriculture réunionnaise. « C'est très loin d'être gagné, le gouvernement a fait des cadeaux fiscaux et il y a eu la crise des gilets jaunes. Si on ne bouge pas, cela n'avancera pas ».

Soutien de la Confédération paysanne

La CGPER peut compter sur la solidarité de la Confédération paysanne. Nicolas Giraud a annoncé « une interpellation au plus haut niveau de l'État cette semaine » avec un courrier conjoint de la Confédération paysanne, de la CG-

PER et des syndicats des Antilles, remis au président de la République, au Premier ministre et au ministre de l'Agriculture. La Confédération paysanne mettra aussi la revendication du versement de l'aide due à l'ordre du jour d'une rencontre le 16 juillet avec le ministre de l'Agriculture. « Vous pouvez compter sur la Confédération paysanne pour soutenir la filière canne et l'agriculture réunionnaise », conclut Nicolas Giraud.

L'assemblée générale s'est poursuivie par le vote d'une motion lue par Jean-Michel Moutama affirmant que « affirme que la question de la reconduction de cette aide ne doit pas faire l'objet de la moindre discussion », saluant « le soutien de plus en plus large des parlementaires, de la Région, du Département et des élus en général aux côtés de cette revendication » et demandant que l'État prenne en compte les atouts de la canne en maintenant le versement de l'aide de 28 millions, car la transition de la filière ne sera pas terminée en 2021.

Pour une coopération avec Madagascar

La CGPER a également évoqué le contexte international, marqué par la mise en œuvre prochaine d'Accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les États voisins de La Réunion, qui vont encore accentuer la concurrence avec les produits de l'agriculture réunionnaise. Le syndicat plaide pour une approche différente du libre-échange, donnant l'exemple de proposer un partenariat gagnant avec Madagascar. L'idée est d'importer de la Grande île les produits qui ne peuvent pas venir de la terre

réunionnaise pour le moment comme le riz et les grains, tout en ne perdant pas de vue un autre objectif de la CGPER, l'autosuffisance alimentaire.

Sur la question de l'élevage, le syndicat demande à l'État de prendre des mesures fortes afin de restaurer la confiance du consommateur, ébranlée par les maladies qui touchent le cheptel réunionnais. Il revendique également l'interdiction des produits de dégagement, ces caisses de morceaux de volaille à bas coût importées venant concurrencer les éleveurs réunionnais.

« Surmonter les divisions »

Marcel Bollon a conclu ces prises de parole en appelant à « la mobilisation encore plus nécessaire » et à s'interroger sur « quelle agriculture pour notre île dans la mondialisation ? ». Revenant sur la perte de la direction de la Chambre d'agriculture, le co-fondateur de la CGPER note une tâche prioritaire : « comment surmonter les divisions pour défendre l'intérêt général ? ». « Nous devons soutenir nos responsables », a-t-il poursuivi, « les anciens ont ouvert la voie, les adhérents doivent surmonter les difficultés ». Allant dans le même sens, la CGPER a salué ses « amis de l'UPNA ».

En réponse, le DAF a indiqué que l'État travaille à un argumentaire visant à justifier le versement de l'aide de 28 millions d'euros l'année prochaine. Ce document sera présenté le 3 juillet en Commission d'orientation départementale de l'agriculture, et a vocation à être enrichi. Il a aussi indiqué que ces 28 millions sont pris dans une caisse qui finance aussi les aides pour les agriculteurs de France, ce qui suppose donc une solidarité de la part de ces derniers. Il décrit un modèle réunionnais d'agriculture basé sur le social et fixe une feuille de route : obtenir l'IGP pour le sucre l'année prochaine. Enfin, concernant la concurrence internationale, le DAF demande que le

consommateur achète moins mais Réunionnais : « acheter 200 grammes de produits péi plutôt que 250 grammes de produits importés ».

« Restons mobilisés »

Nicolas Giraud a répondu au représentant de l'État. Affichant sa solidarité avec la CGPER, le responsable de la Confédération paysanne a rappelé que tous les ans, la France reçoit 9 milliards d'euros au titre des aides européennes à l'agriculture. La solution réside dans une autre répartition de ces crédits, afin de diminuer le soutien aux méga-exploitations et d'augmenter les aides en faveur des pe-

tits et moyens producteurs, comme les planteurs réunionnais. « Ce sont les paysans qui donnent la direction, et c'est autour de cela que l'on doit construire la PAC ».

Jean-Bernard Maratcha a expliqué que la motion votée à l'unanimité sera transmise aux autorités concernées et a conclu par un « restons mobilisés ». Ceci souligne que la CGPER est prête à l'action si elle est nécessaire pour faire aboutir les revendications.

M.M.

Une délégation du Parti communiste réunionnais à l'assemblée générale de la CGPER

Le PCR à l'écoute des revendications des agriculteurs

Julie Pontalba et Johnny Lagrange Backary représentaient le PCR hier à l'assemblée générale de la CGPER.

Une délégation du PCR composée de Julie Pontalba et Johnny Lagrange a assisté à l'assemblée générale de la CGPER de ce dimanche. L'ancienne candidate aux élections européennes explique que « quand on s'implique dans la politique, il est important d'être là où les décisions se prennent ». « La canne est un sujet de préoccupation pour La Réunion », explique-t-elle.

Julie Pontalba est venue « écouter les revendications » car pour elle, « on ne peut pas faire de la politique sans entendre les revendications de ceux qui produisent pour leur pays ». Elle a trouvé « le point historique intéressant », indiquant que « les choses évoluent, le monde agricole aussi ».

Elle a aussi fait part de sa solidarité avec la revendication demandant à l'État de respecter sa signature dans la Convention canne et de verser comme prévu les 28 millions d'euros l'année prochaine : « comment le représentant de l'État peut venir dire qu'il travaille à un argumentaire pour justifier le versement de cette aide alors que l'État a signé ? »

Pour Johnny Lagrange Backary, le Directeur de l'agriculture et de la forêt est « en train d'argumenter pour préparer les gens à la distribution de miettes », mettant en avant « une vision sociale de l'agriculture réunionnaise qui est rémunérée plutôt que le travail ».

Quand le DAF dit que l'aide de 28 millions d'euros est prise dans une enveloppe globale d'aides aux agriculteurs, le membre du secrétariat du PCR note que ce responsable administratif « oppose les faibles aux faibles » et « dit au final que le consommateur accepte de payer plus cher ». Ces tergiversations du gouvernement au sujet de cette aide d'État font craindre « une baisse de l'aide en fonction du prix du sucre ».

Oté

Gouvèrnman néo kolonyal lé riskab kontinyé roul anou kari sou d'ri

Sé tan isi i parl in pé lotonomi La Rényon. Moin la antann in shèf la droite apré parl lotonomi ékonomik. Moin la antann galman désèrtin moun apré parl lotonomi dann lénèrzi épi lotonomi alimantèr. Tout fason, pou moin, néna arienk in parti la parl konm k'i fo l'otonomi La Rényon é sé nout PCR. La prèv pou moin ? Moin la pa antann okin parti, okin mouvman pou anrishi lo déba konm nout parti la fé.

Mé la pa pou sa mi ékri zordi. Zordi mi ékri pars moin la antann in moun bone volonté apré di : « Li épi son mouvman lé pou l'otonomi dann l'énerzi épi l'otonomi alimantèr, an atandan d'oir, pli tar, si l'otonomi politik lé nésésèr réklamé ». Lé domaz, so moun-la la pa pou vréman in lobsèrvatèr la vi politikla Rényon pars si li lété, mi pans li noré konprann lo kèr d'lite kont lo kolonyalis-néo si zot i vé-sé l'otonomi dann nout désizyon.

La prèv : in bon légzanp lotonomi dann l'énerzi : kroir gouvèrnman kolonyal droit konm gosh i aksèp sa gran kèr, sé kroir Père Noël. Pars si l'avé kontinyé la politik Paul Vergès la améné, zordi nou noré fine trap lotonomi dann lénèrzi. Rapèl anou bien :

Lidé-la, téin lidé konsèye réjyonal la mète anlèr avèk plizyèr tik-tak pou trap sa : solèye, lo van, dolo, la mèr, volkan, la byomass épi an mèm tan mète atèr bann lénèrzi sal. Zot i konpran sak mi vé dir : si nou téi ansèrv so bann baz-la nou narté pa loin zordi nout bi. Mé kisa la kass sa ? Gouvèrnman La Frans pars li té apré amenn kanpagn pou Didier Robert, an konplisité – obzèktiv i di sa-avèk parti sosyalis.

Gouvèrnman, La Frans la démont pyès par pyès sak konsèye réjyonal é la plipar d'tan li la zoué dsi in problèm konpétans li la tir sa avèk La Réjyon, li la pran sa pou li, li la mète l'EDF dann son trin. Firamézir nou la vi arète lèspèryans lénèrzi volkan, lénèrzi la mèr, la klimatizasyon par lo d'mèr... ranfors la par sharbon dann nout prodiksyon kouran, ranfors la par gazoil é lo rèss. Nou té an avans é oila ni tonm an rotar so kou isi.

Éskiz amoin di in pé sé shoz-la, vitman, vitman, mé si nou na poin in l'instans désizyon pou mète an avan lo dé lotonomi moin la mark an-o la-lénèrzi épi la sékirité alimantèr - avèk in fon larzan pou dévlop lo péi, kont pa dsi, ni inn, ni l'ot. Gouvèrnman néoKolonyal va kontinyé roul anou kari sou d'ri.

Justin